

Solidaires 37

Trimestriel des syndicats
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 52

Février 2018

1€

Education, Santé, Fonction publique, licenciements, étudiant-es, chômeur-euses, migrant-es...

Construire et unifier nos luttes contre Macron et son gouvernement des riches et des patrons !

Facteurs espions pour Sanofi

Notre Dame des Landes : une résistance victorieuse

L'Ecole à la sauce de la Loi Travail.

Travail intérimaire à la SNCF

Budget de la sécu 2018, Nouvelle cure d'austérité et remise en cause de la sécu !

**Collectif 37
« Notre santé en danger »**

Le 8 mars toute l'année

Alors qu'on nous rabâche que la croissance est de retour en France, qui s'en rend compte ?

Pas besoin de chercher longtemps, il suffit de trouver ceux à qui cela profite : les capitalistes et les « revenus élevés », avec la hausse des plus-values boursières, des dividendes versés par les entreprises, l'augmentation des prix de l'immobilier, des éléments « annexes » de rémunération, etc.

Par contre, c'est une autre histoire pour les jeunes, les salarié-es, les chômeur-euses, les retraité-es... Le gouvernement Macron fait feu de tout bois pour les écraser, pour décupler la précarité et transférer des milliards en direction du grand patronat. Il cherche à transformer profondément le pays.

Mais les résistances se multiplient: en Indre et Loire on l'a vu avec les Tupperware qui ont fait grève pendant deux semaines ; on le voit avec les grèves à répétition dans la santé contre les restructurations comme au CHU de Tours, contre les mauvaises conditions de travail dans les EHPAD ; on le voit dans les magasins Carrefour contre les licenciements ; la colère monte chez les cheminots, à PSA et Pimkie qui profitent des nouvelles contre-réformes avec la « rupture conventionnelle collective » pour organiser des licenciements déguisés, cela bouillonne dans la jeunesse où la mobilisation se construit en lien avec les enseignant-es contre la sélection

dans les universités, le feu couve également dans la Fonction Publique avec la confirmation de l'objectif des 120000 suppressions de postes et l'hypothèse d'un plan de départs volontaires.

Même les actions en défense et en solidarité avec les migrant-es se font de plus en plus nombreuses et massives.

Malgré la détermination qu'il montre, nous pouvons mettre en échec ce gouvernement, comme l'a prouvé la victoire à Notre Dame des Landes, où après des décennies de lutte, c'est justement ce même gouvernement de combat qui a du reculer !

Puisque c'est possible, allons-y ! Mais pour gagner contre Macron, il nous faut construire, rassembler, coordonner, unifier toutes nos luttes pour aller vers un grand mouvement unitaire. Les mobilisations sectorielles et ponctuelles ne suffiront pas à faire reculer Macron. Des journées s'annoncent au mois de Mars (retraité-es, fonction publique, etc.), elles ne doivent pas être une fin en soi, elles doivent être un point d'appui pour construire réellement un rapport de force pour gagner, pour construire un véritable mouvement gréviste dans tout le pays. Bloquer le pays et descendre dans la rue par millions, tel doit être l'objectif.

L'Union syndicale Solidaires, Solidaires 37 mettra toutes ses forces pour y contribuer !



Facteurs espions pour Sanofi

On peut lire dans un article daté du 31 août du site en ligne lepharmaciendefrance.fr qu'« **un partenariat a été signé entre le laboratoire et La Poste pour vérifier que les pharmaciens remplissent leur part du contrat de coopération commerciale.**

Comment un laboratoire peut-il s'assurer que ses achats d'espaces publicitaires sont bien effectifs dans les officines ? Dans un courrier adressé à ses clients pharmaciens, daté du 21 août, Sanofi prévient les officinaux: À compter du 1^{er} septembre 2017 et pour chaque prestation de services qui vous sera confiée, Sanofi diligentera chaque début de mois une campagne d'observations par l'intermédiaire de son partenaire de confiance, La Poste. En d'autres termes, un facteur habilité se rendra chaque mois

dans votre officine afin de constater via des observations (vu/non vu) la réalisation des-dits services.

Étonnant si l'on pense à la mission première des hommes en bleu et jaune – à savoir distribuer le courrier – mais moins étonnant quand on sait que La Poste multiplie les partenariats depuis quelques années pour diversifier son économie. »

L'ère des nouveaux « services » ne fait que débiter et promettre de belles pépites de grand n'importe

quoi. Tout est bon à prendre pour vampiriser et innover dans le service, pourvu qu'il soit PAYANT.; profiter de la dépendance des personnes âgées pour leur soutirer du fric, et maintenant espionner les pharmaciens. On connaissait les visiteurs mystères diligents par La Poste pour espionner les guichetiers-ères, place désormais aux facteurs/factrices d'espionner la régularité des affichages publicitaires des pharmaciens.

SUD PTT

Notre Dame des Landes : une résistance victorieuse

Après des décennies de résistance, le projet d'aéroport dans le bocage de Notre Dame des Landes est enfin abandonné. C'est une victoire historique face à un projet inutile, climaticide, néfaste pour l'emploi et la préservation des terres agricole.

Ce résultat est le fruit d'une résistance collective large qui a su faire converger, paysan-nes, habitant-es anciens et nouveaux, élu-es, associations, syndicats, partis politiques localement avec le soutien de nombreuses organisations sur le plan national.

Cette résistance victorieuse montre la voie et renforce la détermination de tant d'autres luttes contre les destructions écologi-

ques et sociales, conséquences des diktats de l'économie libérale et financière.

L'Union syndicale Solidaires, investie dans cette lutte depuis des années, renouvelle son soutien à l'ensemble des composantes de lutte sur la ZAD de Notre Dame des Landes et son opposition à toute tentative d'évacuation de la ZAD.

L'Union syndicale Solidaires ap-

pelle à manifester sa solidarité si le gouvernement engageait une telle opération et soutiendrait toutes initiatives qui permettraient le maintien et la poursuite des lieux de vie de la ZAD qui prennent soin de leurs habitant-es dans toute leurs diversités, du bocage environnant, de sa flore et de sa faune.

LA POSTE DÉVELOPPE SES SERVICES AUPRÈS DES SÉNIORS



L'Ecole à la sauce de la Loi Travail. Sélection à l'Université, réforme du bac et du lycée ou le tri social en marche.

Code de l'Éducation, article L6212-3 :
« *Tout candidat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix [...] les dispositions relatives à la répartition entre les établissements et les formations excluent toute sélection* ».



Blanquer nous sert jusqu'à l'écoeurement la rhétorique du bon sens et du prêt à penser : les lycéen-ennes ont besoin d'être accompagnés dans leur choix de formation, les lycéen-ennes ont plus de chance de réussir dans une filière pour laquelle ils-elles sont doué-es, les études doivent déboucher sur un travail ...

N'écoutez pas son bon cœur Blanquer demande dans l'urgence de mettre en œuvre une réforme qui n'a pas encore été votée ! Et c'est l'avalanche de mesures censées fluidifier le parcours des étudiant-es :

Une plate-forme numérique, ParcoursSup, et un deuxième professeur principal en Terminale qui remplacent des conseillers d'orientation (Qui pense encore que c'est un métier ? Pas Blanquer !), des « attendus » de compétence des lycéens différents selon les universités, des dossiers avec seulement 10 choix mais autant de lettres de motivation, et pour ceux dont les dossiers n'auront pas été suffisants, des parcours de remédiation à la carte imposés sans moyen (l'université à la sauce numérique), tandis que les refoulé-es auront le droit de ne pas faire d'études ou d'attendre une place là où ils-elles ne souhaitent pas aller.

Petit florilège du dossier qu'un-e lycéen-enne de 17 ans devra remplir :

« Comment imaginez-vous votre vie professionnelle dans 10 ans ?
« Vos centres d'intérêts/ vos activités en dehors du lycée » ou encore « vos points forts/ faibles scolaires et extra-scolaires », un vrai entretien individuel avec la DRH ! Que veut-on évaluer ici ? L'élève ou son milieu social, familial ? Qui s'en sortira le mieux ?

Ainsi, le gouvernement organise encore une fois la pénurie de moyens. Face à la poussée démographique, il propose la sélection à l'entrée à l'université afin que les Universités fonctionnent sans moyens supplémentaires. Ce qui se fera au détriment des plus fragiles scolairement et socialement.

Des esprits mal intentionnés feront peut-être le rapprochement avec la Réforme du collège et son aide personnalisée en classe entière ou plus récemment les CP à 12 en REP + qui justifient le manque des RASED (réseau d'aide spécialisée) et suppriment les maîtres supplémentaires dans les autres écoles. En Indre-et-Loire les CP à 12 ne concernent que 4 classes !

Que dire enfin de la situation des personnels des universités ? Déjà précarisés, ceux-ci devront absorber cette réforme sans aucune garantie

de recrutement de personnels titulaires.

Un tri social devenu officiel, la remise en cause du droit pour tout-e citoyen-enne à acquérir une formation choisie à l'université, bien joué !

Le projet de Blanquer est très cohérent : la réforme du bac et du lycée à venir s'articule à la réforme de l'université. Les parcours des élèves seront de plus en plus individualisés à l'aide des blocs de compétences calquées sur le monde professionnel, tandis que le baccalauréat perdra son statut de premier grade universitaire par le biais d'un contrôle continu renforcé.

C'est la fin programmée des garanties collectives liées au diplôme. Avec l'individualisation de chaque parcours d'élève, il y aura autant de bac que d'élèves, donc plus de diplôme national. Un bac validé dans tel lycée d'éducation prioritaire aura peu de poids face au bac obtenu dans un grand lycée. L'employeur pourra jouer la concurrence via les blocs de compétences obtenus et le lieu de la scolarité. C'est la simple application de la logique de la Loi Travail à la formation initiale.

Ces réformes constituent le coup de boutoir qui permettra d'abattre définitivement les bases des acquis du Programme National de la Résistance, dont l'édifice est déjà profondément fragilisé.

L'organisation du tri social dès le lycée puis à l'université s'inscrit complètement dans le projet d'une société néolibérale qui s'appuie sur la destruction des cadres collectifs, la réduction de dépenses publiques et l'augmentation des inégalités.

Il s'agit désormais de construire la mobilisation, une mobilisation plus large que le simple monde enseignant ...

SUD Education

Non au travail intérimaire ! Oui aux embauches !



Le 9 février 2017 en se rassemblant au siège de l'UFNA (Unité Fret Nord Atlantique), les cheminot-es avaient déjà refusé la précarisation de leurs métiers lorsque l'entreprise voulait mettre en place trois intérimaires sur le site de Poitiers. La mobilisation et un préavis de grève, même s'ils n'ont pas empêché le projet de la Direction, avaient permis d'obtenir la promesse de deux embauches au Statut ou en CDI. De plus, à Poitiers la Direction a échoué puisque sur les trois intérimaires prévus, un seul est aujourd'hui en poste. Les deux autres ont obtenu des CDI, pour l'un chez SPHERIS (filiale de la SNCF) et pour l'autre à l'EIC (SNCF Réseau). Ceux-ci ont bien évidemment préféré de vrais contrats de travail à un emploi précaire.

Dans ce contexte, le 27 septembre 2017, SUD-Rail et les autres organisations syndicales représentatives de l'UFNA étaient convoquées par le Directeur d'Unité. L'annonce de trois "embauches" d'intérimaires sur le triage de Saint-Pierre-des Corps est à l'ordre du jour alors que plusieurs agents de ce site sont en détachement sur d'autres sites du territoire ! Ces intérimaires sont déjà en formation depuis le 25 septembre. Les IRP ont donc été shuntées et mises une nouvelle fois devant le fait accompli.

Le 12 octobre 2017 les organisations syndicales sont reçues par la Direction dans le cadre d'une DCI (Demande de Concertation Immédiate), elles insistent encore sur la nécessité d'utiliser les ressources internes à l'entreprise plutôt que d'avoir recours au travail intérimaire. Au delà du fait qu'il est inacceptable pour les cheminots de cautionner la précarisation de leurs métiers, ces contrats intérimaires ont une durée de 13 mois, nous ne sommes pas là dans le cadre d'un surcroît ponctuel

d'activité prévu par la loi pour le recours au travail intérimaire !

Ces intérimaires sont les employé-es d'ADECCO, ils elles sont assujetti-es à la convention de travail intérimaire, ils ne bénéficient d'aucun des avantages de l'entreprise qui les utilise, la SNCF. Pourtant ils subissent les mêmes contraintes que leur collègues cheminots et sont dans une situation précaire ! Comme tous les intérimaires on leur fait miroiter une possible embauche à l'issue de leur mission de 13 mois, mais quelle sera la conjoncture de Fret SNCF dans 13 mois ? Les orientations économiques et sociales prises par la SNCF, à l'image de celles prises par notre Gouvernement, n'augurent pas un avenir radieux pour notre secteur qu'il soit public ou privé... et ce au détriment de l'ensemble de la société en termes de protection de l'environnement, de sécurité routière, et d'emploi.

Refusant cette politique du travailleur "Kleenex" et attendant toujours que le Directeur d'Unité honore sa promesse de deux embauches, SUD

-Rail et la CGT cheminots ont déposé un préavis de grève et appelé à un nouveau rassemblement au siège de l'UFNA le 23 novembre 2017. Ce jour-là devant l'insistance des cheminots présents, la Direction accepta un débat. Celui-ci fût bref, chacun répétant ses arguments et restant sur ses positions. On apprit tout de même que deux des recrues sont surdiplômées pour le métier auquel on les forme, tous deux ayant un diplôme bien supérieur au niveau BAC. Un gâchis humain !

Contre l'intérim, trois DCI et trois préavis ont été déposés en 2017. deux rassemblements de cheminots ont eu lieu. Pour SUD-Rail c'est bien le rapport de force qui a permis d'obtenir l'embauche de cinq agents au Statut ou en CDI dans une période où les budgets n'en prévoyaient aucune ! On peut s'en féliciter, constater que l'action collective des cheminots a permis d'obtenir des résultats. Toutefois les militants de SUD-Rail restent vigilants et mobilisés car en même temps que ces cinq embauches ce sont onze travailleurs intérimaires qui sont mis en place. Maintenant il faut œuvrer pour que ceux-ci soient embauchés et enrayer cette politique du recours à l'intérim. SUD-Rail emploiera tous les moyens utiles pour y parvenir.

La section SUD-Rail UFNA
sudrail.ufna@gmail.com

Budget de la sécu 2018, Nouvelle cure d'austérité et remise en cause de la sécu !

Chaque année depuis 1995, sur proposition du gouvernement, le Parlement fixe les recettes (taux de cotisations sociales, taux de CSG, recettes diverses...) et les dépenses de notre Sécurité Sociale pour l'année suivante, dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). Chaque année, les gouvernements successifs n'ont de cesse de le diminuer : assèchement des financements, économie drastique, compression des dépenses de santé et cadeaux faits aux patrons et aux assurances privées. Le budget 2018 s'affirme ainsi comme une offensive tout particulièrement violente contre les salarié-es de tous les secteurs et contre notre système de santé solidaire.

Cotisations et CSG : Petit rappel préalable : Notre salaire, ce n'est pas seulement le net, qui nous est versé chaque mois. Il est aussi constitué de l'ensemble des cotisations sociales (dites salariales et, improprement, patronales) qui sont mises en commun ("socialisées") et mutualisées pour financer l'ensemble des prestations de notre Sécurité Sociale (Maladie, AT et maladies professionnelles, chômage, retraites, allocations familiales).

Le PLFSS 2018 va supprimer les cotisations salariales maladie et chômage, 3,15% du salaire brut, pour tou-tes les salarié-es. A la place, il augmente donc la fameuse CSG de 1,7%. Pour les fonctionnaires, c'est une coupe sèche dans leur salaire net. Avec la suppression de la Contribution exceptionnelle de solidarité "et le versement de primes", on ne perdrait rien mais rien est encore fixé... *Par contre, c'est une nouvelle fois, une modification d'une partie du financement de la sécu qui ne repose pas sur du salaire mais sur un impôt.*

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est supprimé mais transformé en baisse de cotisations dites « patronales » ! Ces baisse de cotisations « patronales » porteront sur les cotisations chômeurs et les cotisations pour les retraites complémentaires, 10% pour le SMIC, et de 6% pour les salaires jusqu'à 2,5 fois le SMIC ! Or, le CICE était un crédit d'impôt portant sur le profit patronal. Mais, si elles sont abusivement appelées "patronales", ces cotisations font elles bel et bien partie de notre salaire socialisé, consacré au financement de notre protection sociale !

Pour SUD santé sociaux, ces mesures ne sont ni plus ni moins qu'une baisse massive de nos salaires et une coupe sombre de plus dans les ressources de la Sécurité Sociale ! L'Etat, qui ne défend pas l'intérêt des salarié-es, vient dans les faits de nationaliser notre Sécu, ainsi que l'UNEDIC. On baisse brutalement et silencieusement la part socialisée de nos salaires, le gain allant directement dans la poche des patrons. De plus, c'est un coup supplémentaire donné à la Sécurité Sociale financé par les seuls salaires. Telle qu'elle avait été conçue par le Conseil National de la Résistance en 1945, et telle que nous la défendons dans nos revendications, la sécu devrait être autonome et gérée directement par les salarié.e.s.

Le PLFSS programme la hausse du Forfait Hospitalier de 18 à 20€. que les usager-ères devront payer de leur poche puisque les mutuelles ont d'ores et déjà annoncé qu'elles ne pourraient faire autrement qu'augmenter leurs cotisations !

Santé : Un budget toujours plus austéritaire !

Le gouvernement Macron poursuit également l'œuvre du plan triennal d'économies du gouvernement précédent. Notre système de santé sera ainsi à nouveau sous-financé par un Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) augmentant seulement de 2,3%, alors que la situation exigerait plus de 4% d'augmentation ! Concrètement, la ministre l'a annoncé publiquement, ce seront à nouveaux 3 milliards d'euros dont ils entendent priver notre système de santé, avec 1,4 milliards supportés par le seul hôpital public. Avec un **objectif fou de 7 patient-s sur 10 à prendre en charge en « ambulatoire »**. *Concrètement, cela signifie des nouvelles fermetures de lits et suppressions de pos-*



tes par milliers, et pour les patient-es, la transformation de leurs hôpitaux en usines à soins déshumanisées.

C'est exactement ce que subit le CHU de Tours avec le plan d'économie massif préparé par la direction générale, validé par le « COPERMO » et le ministère, avec ses 400 suppressions de postes et ses 400 suppressions de lit. Alors que déjà les conditions de travail et les conditions d'accueil sont largement dégradées par des années d'économies successives.

Faire l'unité et faire converger les luttes

Tous les établissements sont concernés, CHU, centres hospitaliers, maternités, EHPAD. Des mobilisations existent dans bon nombre d'entre eux, sous de multiples formes, Pithiviers, Rennes, Orléans, Bastia, Le Blanc, Millau, l'AP/HP, le centre de périnatalité d'Amboise, en intersyndicale ou en collectif, soutenu par les collectifs des défenses des usager-ères. Sur Tours, la lutte se poursuit en intersyndicale contre les suppressions de postes et de lits. Le collectif notre santé en danger 37 soutient et participe également à la mobilisation.

Toutes et tous ensemble, salarié-es, syndiqué-es, non syndiqué-es, usagers et usagères, informons la population, les collègues, utilisons les dynamiques qui se créent partout depuis la rentrée, pour amplifier les résistances et faire tomber ces politiques mortifères pour notre protection sociale et améliorer notre système de santé publique afin qu'il soit égalitaire et accessible à toutes et tous. « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins »

SUD Santé Sociaux

Collectif 37 « Notre santé en danger »

Constitué en 2011 le collectif 37 « Notre santé en danger », dans lequel Solidaires prend toute sa part, est actif sur toutes les questions touchant à la santé (défense de notre protection sociale, défense du centre de santé à Saint Pierre, défense du Dr Huez, défense du centre de périnatalité d'Amboise, etc.). Il mène actuellement une campagne contre le plan de restructuration du CHU.

Ce plan, dit « projet horizon 2026 », est synonyme de fermeture de 300 lits d'hospitalisations et de la suppression de plus de 400 postes. Il vise également à réduire le nombre de sites géographiques du CHU. De cinq actuellement (Bretonneau, Trousseau, Clocheville, CPU, Ermitage), il doit passer à deux (Bretonneau et Trousseau). Cela implique donc la disparition de Clocheville.

Une première réunion publique a été organisée par le Collectif le 20 octobre dernier rassemblant plus de 80 personnes. Depuis le Collectif fait signer une pétition en direction de la population contre ce projet, distribue à la porte des écoles et sur les marchés un éventail de matériel (flyers, tracts, 4 pages), souvent accompa-

gné par la chorale la « Petite rouge de Touraine » à laquelle participent plusieurs camarades de Solidaires.

Il a systématiquement manifesté sa solidarité et son soutien aux personnels du CHU en lutte: lors du CTE du 20 novembre 2017, devant les portes du CHU avec le service de neurochirurgie en grève le vendredi 5 janvier, place Jean Jaurès le samedi 13 janvier toujours avec le service de neurochirurgie).

Le collectif souhaite travailler plus en collaboration avec l'intersyndicale du CHU, mais il se heurte à des réticences de certaines organisations. Pourtant une lutte commune salarié-es et usager-ères serait une plus gran-



de garantie pour gagner.

En collaboration avec le collectif « Sans canal fixe » (composé de réalisateurs et de techniciens de l'audiovisuel), un film/documentaire autour de cette lutte contre la destruction du service public hospitalier à Tours est en préparation.

Dans le cadre du financement de ce projet, le collectif 37 « Notre santé en danger » organisera le 15 avril prochain une soirée de soutien, avec la participation de la chorale d'Esvres s/Indre (Akwaba-a) dans la salle des fêtes de saint Pierre des Corps.

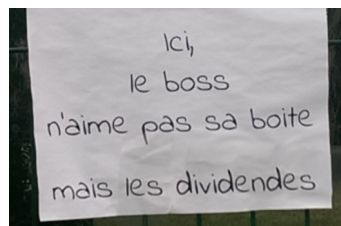
Pour suivre les initiatives et l'actualité du collectif:

Page facebook: /collectifsante37/

Blog: <https://collectifsante37.blogspot.fr/>

Grève victorieuse à Tupperware...

Après avoir commencé par afficher leurs T-shirts sur les grilles de leur entreprise sur lesquels étaient écrits des cris du cœur tels que « Yannick, né en 2009, 170 000€ de crédit, 2 enfants, 33 ans, MORT en 2017 !!! », « Sylvie, 28 ans de boîte, jetée comme une merde en Mars 2018 », « 14 millions de dollars versés aux actionnaires, 235 personnes versées à Pôle emploi », les 235 salarié-es avaient décidé d'amplifier la lutte pour contraindre leur direction à lâcher plus que le minimum légal.



Même si une grande majorité des salarié-es ont plus de 50 ans, certain-es sont encore loin de la retraite, beaucoup de salarié-es, des célibataires avec enfants à charge, des couples avec enfants, qui travaillaient à Tupperware depuis des années, vont tomber dans une précarité extrême.

C'est pourquoi, durant 15 jours, du 2 au 17 janvier 2018, ils et

elles ont mené la lutte avec piquet de grève et arrêt total de la production. Le 12 janvier une délégation du personnel a été reçue à Paris pour les négociations.

Ces 15 jours de grève ont porté leurs fruits et le 17 janvier un accord a été approuvé par les salarié-es : 24 à 36 mois de salaires (selon l'ancienneté) comme prime de licenciement supra légale, alors que la direction proposait au départ de 3 à 6 mois !

Bien que la lutte des Tupperwares n'ait pas eu comme objectif d'empêcher les licenciements, l'Union Syndicale Solidaires 37 a apporté son total soutien et sa solidarité au combat de ces salarié-es..

LE 8 MARS TOUTE L'ANNÉE

Agir syndicalement pour l'égalité professionnelle et les enjeux d'une grève des femmes.

Le 14 et 15 décembre 2017 une cinquantaine des militantes (le féminin s'impose car la plupart des stagiaires était des femmes) assistait au stage « Le 8 mars toute l'année » organisé par la Commission Femmes de Solidaires.

Actualisation des connaissances sur les inégalités professionnelles et les leviers pour les contrer

Dès l'arrivée les stagiaires sont invité-es à noter sur un post-it une inégalité vécue. Elles relèvent de **la division sexuelle du travail** et des **inégalités salariales** : à travail égal, salaire égal, temps partiel subi ou choisi, le télétravail, le déroulé de carrière et les préjugés des employeurs, le plafond de verre et le plancher collant, les retraites des femmes 40% inférieures à celles des hommes.

Ateliers d'échanges de pratiques sur l'action syndicale relative à l'égalité professionnelle

Quelques Quizz réalisés à partir des statistiques : Comment convaincre que le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ? 77% des personnes ont une image masculine après l'utilisation d'un terme masculin et 53% si le terme est neutre, un Quizz s'adressait aux femmes qui doutent : le temps partiel n'a pas d'impact sur la retraite, et un autre aux syndicats qui ne prennent pas assez en compte les revendications féministes : *il n'y a pas de harcèlement à Solidaires*.

Ces ateliers ont mis en lumière la

construction sociale du féminin et du masculin par la socialisation, l'éducation, l'orientation, la discrimination, la dévalorisation, le travail invisible et la naturalisation des fonctions.

Constatant que les inégalités au travail ne s'arrêtent pas à la porte du local syndical, nous avons créé un mur d'expression sur le sexisme à sein de Solidaires.

Ensuite nous avons répondu à la question : qu'est-ce qui aurait changé dans votre vie si vous étiez né-e de l'autre sexe ? Dans le but de prendre conscience et mettre en lumière les mécanismes du système patriarcal. Un exemple : *si j'avais été de l'autre sexe, j'aurais fait beaucoup plus de sport et surtout du foot et j'aurais été moins rebelle, j'aurais fait des études littéraires*. Les injonctions et les interdits ne sont pas les mêmes selon qu'on a été élevé-es comme une femme ou comme un homme.

Plateforme revendicative pour l'égalité professionnelle

Des ateliers sur des campagnes à construire sur différentes thématiques: **les carrières et les salaires, santé et conditions de vie, violences faites aux femmes et les nouveaux droits à conquérir**.

Plénière avec l'appui de Sophie Pochic, sociologue du travail et du genre

Retour sur les accords d'égalité professionnelle signés et les expériences du syndicat anglais UNISON sur la lutte pour l'égalité professionnelle dans un



contexte de représentation et de négociation syndicales très différents de la France: l'inclusion des femmes dans le syndicat, l'existence et les objectifs des commissions non mixtes.

Luttes féministes autour du 8 mars

Deux moments :

⇒ Les 26 et 27 août 1910, la 2ème conférence internationale des femmes socialistes où les déléguées de 17 pays adoptent la proposition de **Clara Zetkin pour une Journée internationale des femmes le 8 mars** pour la revendication de leurs droits. C'est en 1917, lors d'une grève d'ouvrières de St-Petersbourg que le 8 mars se concrétise pour la 1ère fois.

⇒ Le 24 octobre 1975 (tandis que l'ONU fête l'année de la femme) en **Islande** 80% des femmes descendent dans la rue contre la double journée, **ceasant tout travail rémunéré ou non**.

**A Tours, le 8 mars prochain
manifestation à 18h,
place Jean Jaurès.**

Formations

- Formation "défenseurs syndicaux" du 12 au 16 février
- Communication écrite : 22 et 23 mars 2018
- Formations "accueil" les 12 avril et 8 novembre.
- Riposte syndicale contre l'extrême droite : 15 juin 2018
- Formation intersyndicale femmes de 29 et 30 mars à St Denis (s'inscrire auprès de son syndicat)

Commissions (pour ces commissions l'aide est la bienvenue pour les animer et participer aux actions. Intéressé ? contactez Solidaires 37)

- **Développement** : pour les prochaines diffusions rdv 10h30 à SUD Rail (11 rue B Pascal à Tours), les équipes partiront ensuite vers des lieux de diffusion définis par la commission. Les dates : 7 Mars, 18 Avril.
- **Journal** : le journal a repris du service, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider.
- **Retraité-es** : Prochaine mobilisation prévue le 15 mars. Réunion de la commission les 12 mars, le 14 mai, le 9 juillet, le 10 septembre et le 12 novembre, 14h à la Camusière. Aux syndicats : faire parvenir à la commission retraité-es, tout au long de l'année, les évolutions de la syndicalisation des retraité-es. Les adresses postale et électronique de vos adhérents qui partent en retraite.
- « **droits des femmes** » : Prochaines commissions **le 13 mars à 18h** au local de Bretonneau.

Prochaines dates

- Les prochains **Conseils départementaux interprofessionnels** se dérouleront les **jeudi 15 mars, 5 avril, 3 mai et 7 juin 2018, à 14H.**
- Concert le dimanche 15 avril salle des fêtes en soutien à la lutte du chu.
- 22 mars : journée unitaire défense fonction publique

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11	sudptt36.37@gmail.com
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22	sudsantesociaux37@gmail.com
SUD Education	Tel : 02 47 85 11 15	sudeduc37@gmail.com
SUD Recherche EPST		sud@tours.inra.fr
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94	sud.celc@gmail.com
Solidaires Étudiant-es	solidaires.etudiant.e.s.tours@gmail.com	
SUD Rail	Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)	sudrail.tours@free.fr
SUD CAM	Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42	syndicat.sudcatp@free.fr
SUD Michelin		sud-michelin.tours@neuf.fr
Solidaires Finances Publiques	solidairesfinancespubliques.ddfip37@dgifp.finances.gouv.fr	
SNJ		snj.nrco@me.com

SOLIDAIRES SUD Kéolis Tours, SUD Culture, SUD Commerce, SUD Logement social, SUD Protection sociale, SUD FPA, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SUD rural, SOLIDAIRES Informatique, SUD Radiall, SUD Route, SUD Nettoyage, SUD Saur

18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin Tel/Fax : 02.47.28.39.94

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37
Siège social :
18, rue de l'Oiselet
La Camusière
37550 Saint Avertin
Tel/Fax : 02.47.28.39.94
E-mail : solidaires37@orange.fr
Site : <http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :
Jean-Michel Surget

Union Locale de
Saint Pierre des Corps
40 boulevard Jean Jaurès 37700
Saint Pierre des Corps
Téléphone : 02 47 44 50 96

CONSEILLERS DU SALARIE, INFORMATIONS JURIDIQUES

CARDONNA Bernard Electricien Solidaires 37
Tél : 06.30.89.44.83 - bernard.cardonna@gmail.com

POIRRIER Gilles Agent de Fabrication
Tél : 06.16.32.05.41

PARESSANT Joël Retraité de la FTP Solidaires 37
Tél : 06.20.11.91.36

Jean-Luc Firmin (infos juridiques) cheminot sud rail
Tel : 06.08.21.01.72 - bubupk@hotmail.fr